

Nanterre, le 19 mai 2021

Assemblée générale mixte du 31 mai 2021

Composition du bureau

Compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19, les actionnaires de la Société ont été informés que l'assemblée générale mixte se tiendra à huis clos le lundi 31 mai 2021, à 14 heures, au siège social, à Nanterre.

Conformément à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, telle que prorogée et modifiée, et à l'article 8 du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020, tel que prorogé et modifié, le Directeur général, agissant sur délégation du Conseil d'administration, a désigné, parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote dont la Société a connaissance à la date de convocation de l'assemblée et ayant accepté cette fonction, la société Peugeot 1810 et la société Amundi en qualité de scrutateurs de l'assemblée.

Michel de Rosen présidera l'assemblée générale en sa qualité de Président du Conseil d'administration.